DELIBERATION CFVU_074-2026

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;
Vu la délibération n° CA003-2024 en date du 22 février 2024 relative à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;
Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 15 septembre 2026,

Objet de la délibération : Création d'un DU « Partenariat patient/aidant & professionnels travaillant dans le santé » - Faculté de Santé

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire réunie le 22 septembre 2026 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête

La création du DU « Partenariat patient/aidant & professionnels travaillant dans le santé » au sein de la Faculté de Santé est approuvée.
Cette décision est adoptée avec 20 voix POUR et 10 ABSTENTIONS.

Françoise GROLLEAU
Présidente de l'Université d'Angers
Signé le 02 octobre 2026

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire, elle pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'Université d'Angers ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes.
La Présidente de l'Université d'Angers peut être saisie par voie postale, à l'adresse suivante : Présidence de l'Université d'Angers 40, rue de Rennes - BP 73532 49035 - ANGERS cedex 01
La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette, CS 24111 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr
Conformément aux articles R421-1 et suivants du code de justice administrative, en cas de refus opposé à un éventuel recours gracieux déposé auprès de la Présidente de l'Université ou de rejet implicite consécutif au silence gardé durant deux mois par la Présidente ainsi saisie, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un nouveau délai de deux mois selon les modalités précitées. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 06 octobre 2026

DU Partenariat patient/aidant & Professionnels travaillant dans la santé

Devenir des partenaires en santé

☒ DIPLÔME D'UNIVERSITÉ *

☐ DIPLÔME INTER-UNIVERSITES *

☐ CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ *

☐ ATTESTATION D'UNIVERSITÉ *

☒ **Création**
☐ **Modification**

		Avis Favorable/Défavorable/Recommandation	
Avis de la cellule APOGEE	Tableau de modélisation		**En date du :**
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète		**En date du :**
Avis de la CFVU	Maquette complète		**En date du : 22/09/2026**
Avis du CA	Maquette complète		**En date du : 22/10/2026**

Reçu aux services centraux le .....

Projet version du :

IDENTIFICATION

Coordonnées administratives

> Organisme responsable de l'offre de formation *

Raison sociale : Université d'Angers

Adresse : 40 rue de Rennes - BP 73 532 - 49100 ANGERS

Téléphone : 02 44 68 86 84

E-mail : @univ-angers.fr

Numéro d'agrément :

Numéro SIRET : 19490970100303

> Organisme responsable des inscriptions de la formation *

Raison sociale : Unité de formation continue Faculté de Santé

Adresse : ***28 rue Roger Amsler 49045 Angers cedex 01***

Téléphone : 02.41.73.59.47

E-mail : fcsante@univ-angers.fr

Numéro d'agrément : 52490195049

Numéro SIRET : 19490970100303

> Composante responsable de l'offre de formation *

Raison sociale : Unité de formation continue Faculté de Santé

Adresse : ***28 rue Roger Amsler 49045 Angers cedex 01***

Téléphone : 02.41.73.59.47

E-mail : fcsante@univ-angers.fr

Numéro d'agrément : 52490195049

Numéro SIRET : 19490970100303

> Composante(s) associée(s) *

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

E-mail : @univ-angers.fr

Numéro d'agrément :

Numéro SIRET : https://www.societe.com/etablissements/universite-d-angers-194909701.html

> Autre(s) université(s) concernée(s) (demande de co-habilitation)

Nommer les universités partenaires et préciser si elles ont un rôle particulier, notamment l'université coordinatrice dans le cadre d'un DIU.

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Numéro d'agrément :

Numéro SIRET* :

Partenariat et co-organisation

Partenaires (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de la validation de la certification) :	**Nom du (des) partenaire(s) :** **Habilité(s) par l'Université d'Angers pour :** ☐ former ☐ organiser l'évaluation ☐ former et organiser l'évaluation
Co-certificateurs (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de la validation de la certification) :	**Nom du (des) co-certificateurs(s) :** **Habilité(s) par l'Université d'Angers pour :** ☐ former ☐ organiser l'évaluation et certifier ☐ former, organiser l'évaluation et certifier
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus…) :	*A joindre en annexe*
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

> Mode d'organisation adopté pour les DIU (Diplôme Inter-Universités) :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement avec chacun son site d'inscription respectif	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

> **Enseignant(s) responsable(s) (pour chaque université pour les DIU) : ***

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
Cédric ANNWEILER	Angers	PUPH		
Séverine DUBOIS	Angers	PH		
Cécile AUTHIER	Angers	IDE		
Nadia MAHITUKU	Angers	Patiente partenaire		

Contacts administratifs *

Université	Ingénieur Projets FP (Nom, mail, tél)	Gestionnaire FP (Nom, mail, tél)
ANGERS		

Date d'ouverture

Année universitaire : 2026-2027

Début des cours : Janvier 2027

Lieu(x) des enseignements

Angers (Faculté de santé + centre de simulation All'Sims) + distanciel

Nomenclatures de la formation *

Code NAF : 869 – Autres activités pour la santé humaine

Code NSF : 331 - Santé

Formacode : 43454 – Santé secteur sanitaire

CONTEXTE / OPPORTUNITE / ORIGINALITE

Les transformations contemporaines du système de santé conduisent à une évolution profonde des relations entre les soignants, les institutions et les personnes soignées. Le développement des maladies chroniques, l'accès élargi à l'information en santé, les attentes croissantes en matière de participation citoyenne ainsi que l'affirmation des droits des usagers ont progressivement remis en question un modèle historiquement centré sur une expertise exclusivement professionnelle. Dans ce contexte, le partenariat patient s'impose aujourd'hui comme un levier majeur de transformation des pratiques de soins, de formation et d'organisation des services de santé.

La Haute Autorité de Santé reconnaît la complémentarité entre savoirs scientifiques, savoirs professionnels et savoirs expérientiels issus de la vie avec la maladie, le handicap ou le parcours de soins. Les patients ne sont plus uniquement considérés comme bénéficiaires des soins, mais comme des acteurs à part entière pouvant contribuer à l'amélioration de la qualité, de la pertinence et de la sécurité des prises en charge. Dans cette perspective, la création d'un Diplôme Universitaire consacré au partenariat patient répond à ces enjeux contemporains.

La spécificité de ce DU réside dans sa dimension interprofessionnelle et partenariale : il réunira au sein d'un même espace de formation des patients partenaires et des professionnels travaillant dans la santé afin de favoriser l'apprentissage mutuel, le décloisonnement des savoirs et l'expérimentation concrète du travail en partenariat. Cette dynamique pédagogique vise non seulement l'acquisition de connaissances théoriques, mais également le développement de postures collaboratives, d'une éthique relationnelle et de compétences de co-construction transférables dans les pratiques de soins, d'enseignement, de recherche et de gouvernance.

Etude de la concurrence

DIU Rennes / Brest (Construire le partenariat patients-professionnels de santé)
DU Nantes (Partenariat patients-professionnels en santé)

Présentation pour la plaquette commerciale

Cette formation, construite à la croisée des savoirs académiques et des savoirs vécus a pour but l'acquisition et la mise en pratique de compétences complémentaires entre patients/aidants et professionnels de santé pour développer des communautés de pratiques durables.

Co-construite et animée par des patients/aidant et professionnels de santé, ce DU prépare les apprenants à intervenir dans différents champs comme l'amélioration de l'organisation des soins, l'enseignement, la simulation en santé, la recherche, l'éducation thérapeutique du patient.

ELEMENTS DE SUIVI SI RENOUVELLEMENT/MODIFICATION

Statistiques

	2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	Inscrits	**Diplômés**	**Inscrits**	**Diplômés**	**Inscrits**	**Diplômés**
Formation Professionnelle						
Formation Initiale						

Création du diplôme et modifications

	CREATION	**RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION**	**RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION**
Date de passage au conseil d'UFR			
Date de passage en CFVU	22/09/2026		
Date de passage au CA	22/10/2026		
Date d'ouverture			

MODALITES D'ACCES AU DIPLOME

Voies d'accès au diplôme*

☐ Formation Initiale ☒ Formation Professionnelle

☐ Par l'expérience professionnelle *(dispense totale de l'ensemble des cours mais pas des épreuves d'évaluation)*

☐ Par la VAE *(uniquement dans le cadre d'une certification visant un enregistrement au RNCP)*

Niveau d'entrée

Être professionnel travaillant dans ou pour la santé

Avoir une expérience de patient ou d'aidant.

Type de public (statut : étudiant, salarié, demandeur d'emploi, profession libérale, ...)

Tous types de statuts

Patients ou aidants (famille, parent, proche)

Personnes en situation de handicap

Professionnels travaillant dans ou pour la santé

Les inscriptions en binôme de PP et PS seront priorisées.

CONDITIONS D'ADMISSION

Capacité d'accueil (effectif maximum) : 16

Seuil d'ouverture pédagogique (effectif minimum) : 6

Seuil d'ouverture financier (recettes minimum UA, hors droits d'inscription) : 16

Procédure de recrutement

Composition de la commission de recrutement :

Elle est composée de 1 *(nombre et profil des membres : fonction, entreprise, attribution statutaire),* parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Cédric ANNWEILER	Angers	PU PH	
Séverine DUBOIS	Angers	PH	
Cécile AUTHIER	Angers	IDE	
Nadia MAHITUKU	Angers	Patiente partenaire	

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV détaillé, ….

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service de formation professionnelle.

Individualisation des parcours :

Les dispenses de cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

- **Dispenses partielles de cours possible pour cette formation**

— ☐ OUI
— x NON

Les dispenses de cours ne dispensent pas des évaluations prévues dans les MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES et DE VALIDATION.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET PROFESSIONNELS

Objectif(s) de la formation/certification *

A la sortie de la formation, le diplômé sera capable de :
• Offrir une reconnaissance académique des compétences des acteurs du partenariat
• Acquérir une culture commune du partenariat en santé.
• Comprendre les enjeux éthiques, organisationnels et sociétaux du partenariat patient.
• Reconnaître et mobiliser les savoirs expérientiels dans différents contextes d'intervention.
• Développer une posture réflexive sur ses propres pratiques, représentations et positionnements.
• Développer des compétences de coopération, de co-construction et de participation
• Identifier les différents champs d'application du partenariat en santé.
• Concevoir, piloter et pouvoir mettre en œuvre des projets collaboratifs associant patients, aidants et professionnels.
• Comprendre les enjeux de gouvernance, de management participatif et de conduite du changement.
• Contribuer aux transformations des pratiques, des organisations et du système de santé dans une perspective de démocratie en santé.
• Créer un modèle innovant local et une communauté partenariale.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée totale de la formation : 125 heures (hors mention)*

Formation en deux parties

- Socle commun 96 h +mentorat 15 h +journée simulation 7h +soutenance 7 h

- Enseignements théoriques et pratiques en présentiel (4 modules de 3 jours) : 84 h
- Enseignements à distance (4 modules de 3H en amont du présentiel) : 12 h
- Tutorat /Mentorat : environ 15 h
- Autres (parcours recherche, simulation…) : 7 h
- Examens/soutenance : 7 h (poster commenté)

- Mention/certification entre 6 à 30 heures à choisir pendant le socle commun et dispensée (présentiel ou distanciel) à son issue parmi : Education thérapeutique du patient, recherche, enseignement/simulation, expérience utilisateur.

Calendrier de la formation *

(début, fin, regroupements, nombre de sessions,…):

De janvier 2027 à septembre 2027

Date prévisionnelle* x OUI ☐ NON

Calendrier Universitaire :

X Annuel : sur 1 année universitaire ☐ Pluriannuel : sur 2 années universitaires

☐ Autre : précisez

PROGRAMME DETAILLE *

Cette formation utilise des méthodes pédagogiques actives et innovantes à l'instar du design thinking et de la simulation en santé.

La simulation en santé est une méthode pédagogique, basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive. Elle intègre des objectifs de formation, d'analyse et d'amélioration des pratiques professionnelles.

Le design thinking, désigne une démarche collaborative et progressive qui mobilise l'intelligence collective et l'observation des usages pour la conception de solutions adaptées aux réalités de terrain.

Autres méthodes pédagogiques : apports théoriques, groupes de travail entre les participants et les intervenants , plateforme de e-learning.

MODULE 1 : PENSER LE PARTENARIAT EN SANTE : CADRES CONCEPTUELS, ENJEUX ETHIQUES ET TRANSFORMATIONS SOCIOLOGIQUES

À l'issue du module, les participants seront capables de :

- Comprendre les fondements historiques, philosophiques et sociologiques du partenariat en santé.
- Identifier les principaux modèles théoriques du partenariat patient (modèle de Montréal, démocratie en santé, empowerment, rétablissement, pair-aidance, savoirs expérientiels, etc.).
- Comprendre les enjeux de démocratie en santé, de participation citoyenne
- Analyser les transformations contemporaines des relations entre patients, aidants, professionnels et institutions.
- Identifier les enjeux éthiques liés au partenariat en santé dans les soins, l'enseignement, la recherche et la gouvernance.
- Comprendre les enjeux liés à la reconnaissance, au statut, à la formation et à la rémunération des patients partenaires.

MODULE 2 : Du patient partenaire au système partenaire : comprendre l'organisation des soins pour construire le partenariat en santé

À l'issue du module, les participants seront capables de :

- Comprendre l'organisation du système de santé français, ses acteurs, ses niveaux de décision et les principales politiques de santé.
- Développer une lecture partagée et systémique des parcours de santé, des organisations de soins et des dynamiques institutionnelles.
- Identifier les complémentarités entre savoirs expérientiels, savoirs professionnels et savoirs organisationnels dans la construction du partenariat en santé.
- Analyser les effets du partenariat patient sur la qualité, la sécurité, la pertinence et l'expérience des soins, ainsi que sur les pratiques professionnelles et les organisations.

- Comprendre les transformations organisationnelles et culturelles nécessaires et induites au développement d'un système de santé davantage partenarial.
- Repérer les conditions favorisant une collaboration effective entre patients partenaires, professionnels, équipes et institutions.
- Connaître et mobiliser les leviers réglementaires, institutionnels et pédagogiques soutenant le partenariat patient (certification des établissements, démocratie en santé, formation initiale et continue, participation des usagers, etc.).
- Construire une posture collaborative permettant d'agir conjointement dans les projets de soin, d'amélioration des pratiques, de formation et d'organisation des parcours.

Module 3 : Les différents champs d'intervention du partenariat en santé, connaître pour s'approprier et choisir

À l'issue du module, les participants seront capables de :

- Identifier les principaux champs d'intervention du partenariat en santé et leurs finalités dans les parcours de soins, de formation, de recherche et d'innovation.
- Comprendre les spécificités, complémentarités et limites des rôles exercés par les patients partenaires, les proches aidants, les pairs aidants et les professionnels engagés dans des démarches collaboratives.
- Différencier les modalités de partenariat dans :
    - le soin et l'accompagnement des parcours,
    - la pair-aidance,
    - l'éducation thérapeutique du patient,
    - l'enseignement et la simulation en santé,
    - la recherche et l'innovation,
    - l'expérience patient,
    - le numérique en santé,
    - l'expérience utilisateur.
- Identifier les compétences mobilisées dans chacun de ces champs, tant du côté des patients partenaires que des professionnels et des équipes.
- Analyser les apports du partenariat pour les patients, les professionnels, les organisations et la qualité des services rendus.
- Repérer les conditions favorisant une collaboration éthique, efficace et reconnue entre les différents acteurs.
- Clarifier son propre projet d'engagement, d'intervention ou d'évolution professionnelle dans une démarche de partenariat en santé.
- Choisir ou construire un champ d'intervention cohérent avec ses compétences, son expérience, son contexte d'exercice et ses aspirations.

Module 4 : Concevoir et piloter un projet de partenariat patient

Méthode pédagogique Design Thinking

À l'issue du module, les participants seront capables de :

- Identifier les besoins et enjeux d'un projet de partenariat en santé.
- Analyser les conditions favorisant une collaboration efficace et éthique
- S'outiller pour concevoir et manager un projet de partenariat patient dans leur contexte professionnel
- Identifier les acteurs et les ressources nécessaires à sa mise en œuvre
- Mobiliser ses forces et apprendre à repérer ses limites
- Analyser les leviers et freins du projet
- Identifier les enjeux organisationnels liés à l'intégration du patient partenaire
- Animer une dynamique collective
- Valoriser et communiquer autour d'un projet de partenariat
- Définir des indicateurs d'évaluation du partenariat
- Savoir promouvoir les résultats d'un projet partenarial.

MODELISATION APOGEE

NOM Année universitaire Date de la CFVU																					
Libellé	Nature	Charges enseignements								Coef.	Session 1					Session 2					Remarques
							Mutualisé				CT			CC		CT			CC		
		Participe aux Charges	Heures E.learning	Heures CM	Heures TD	Vol/Etud	O / N	Avec	Co animé		Nature	Durée	Coef.	Coef.		Nature	Durée	Coef.	Report	Coef.	
	MATI BLOC MOD U	O / N				Total	O / N	Si oui avec quelle formation	Non ou Nbre d'intervenants		ECR (écrit) ORA (Oral)					ECR (écrit) ORA (Oral)					
Module 1	**MOD U**	**0**	3	21		24	**n**														
Module 2	**MOD U**	**0**	3	21		24	**n**														
Module 3	**MOD U**	**0**	3	21		24	**n**														
Module 4	**MOD U**	**0**	3	21		24	**n**														
EXAMEN											ECRI ORA	2 1	1 1			ECRI ORA	2 1	1 1			

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE PREVISIONNELLE

Composition de l'équipe pédagogique prévisionnelle pour la première promotion.

.

Nom Prénom Intervenant	Fonction/profession, structure	Champ d'expertise	Cours/Module enseigné	Statut	Coordonnées
Nadia MAHIKUTU	Patiente partenaire	Partenariat patient	Module 1		
Alexandre BERKESSE	ICO	Modèles des partenariat	Module 1		
Thomas SANNIE	France ASSOS	Partenariat patient	Module 1		
Sébastien FAURE	Directeur Département Pharmacie / CNOP	Politiques de santé	Module 1		
Aurore ARMAND		Enjeux éthique	Module1		
Céline SCHNEBELEN	Direction Prévention Santé Publique - ARS	Politiques de santé	Module 2		
Cyril BEGUE	Médecine Générale	Lien ville - Hôpital	Module 2	MCF	
Richard YVON / Simon GIGAN	Angers Loire Métropole	Politiques de santé	Module 2		
Aude CHAPEAU	Cadre supérieur santé – CHU Angers	Parcours de santé	Module 2		
Nicolas LEROLLE	PUPH CHU Angers	Co-enseignement en santé	Module 3	PUPH	
Nolwenn TOURNIAIRE	Patiente partenaire – CAPPS Bretagne	Co-enseignement en santé	Module 3		
Ludovic MARTIN	ALL SIMS Angers	Simulation en santé	Module 3		
Ludovic AUBIN	Sociologue – Enseignant chercheur UCO	Co-enseignement en santé	Module 3		
Catherine HUE	Pharmacie Hospitalière CHU ANGERS	Recherche et innovation	Module 3		
Mickaël DINOMAIS	MPR Les CAPUCINS	Recherche et innovation	Module 3	PUPH	
Arthur DAUPHIN	France ASSOS	Chargé mission numérique en santé	Module 3		
Edmond DEMOULINS	CC Dermatologie – CHU ANGERS	Partenariat et coopération	Module 3		
Claude GANTER	Patiente partenaire	Innovation et santé numérique	Module 3		
Frédéric NOUBLANCHE	Cadre de santé – Infirmier CHU Angers	Expérience utilisateur	Module 3		
Iréné LOPEZ	Designer spécialisée	Design Thinking	Module 4		

MODALITES D'EVALUATION ET DE VALIDATION

Conditions de validation (de délivrance du diplôme) *

Pour être déclaré admis au DU «Partenariat patient/aidant & professionnels travaillant dans la santé » il faut remplir les conditions suivantes :

- Assiduité obligatoire
- Avoir effectué l'ensemble des modules présentiels (Simulation compris) et module en e-learning en amont de chaque module.
- Rédaction d'un poster et soutenance (obtention de la moyenne de 10/20)

Composition du jury de soutenance :

Elle est composée de 3 membres parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM Fonction au sein de ce jury	Université de rattachement	Statut	E mail
Cédric ANNWEILER	Angers	PU PH	
Séverine DUBOIS	Angers	PH	
Cécile AUTHIER	Angers	IDE	
Nadia MAHITUKU	Angers	Patiente partenaire	

Seconde session et redoublement

Session 2 de rattrapage

COORDINATION, SUIVI ET EVALUATION DU DISPOSITIF

Commission pédagogique

La commission pédagogique est présidée par le responsable de la formation, enseignant ou enseignant-chercheur de la composante de rattachement. Elle est composée à minima de ce responsable de formation.

Elle assure la coordination pédagogique, la planification des sessions et le suivi de la formation. Elle définit les conditions de recrutement et d'accès à la formation, organise le bon déroulement des enseignements et le suivi des stagiaires, en collaboration avec les services administratifs. Elle réalise un bilan de fin de formation et, en lien avec les préconisations du conseil de perfectionnement, apporte si nécessaire les modifications appropriées (*référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, …).* Elle valide les éléments et documents destinés à la communication externe et promeut la formation auprès des milieux professionnels.

Elle est composée de 3 membres parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Cedric ANNWEILER	Angers	PU PH	
Séverine DUBOIS	Angers	PH	
Cécile AUTHIER	Angers	IDE	
Nadia MAHITUKU	Angers	Patiente Partenaire	

Conseil de perfectionnement

Présentation, composition, attributions statutaires, ordre du jour et fréquence des consultations définies dans le Règlement UA de la validation de la certification pour les Diplômes d'Université joint.

Elle est composée de 3 membres parmi les membres figurant dans ce tableau.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	E-mail
Cedric ANNWEILER	Angers	PU PH	
Séverine DUBOIS	Angers	PH	
Cécile AUTHIER	Angers	IDE	
Nadia MAHITUKU	Angers	Patiente Partenaire	

Système de veille et amélioration continue

Une évaluation de la formation et des enseignements est organisée en fin de formation au moyen d'une enquête auprès des stagiaires par la composante de rattachement. Les résultats de cette enquête sont transmis au responsable pédagogique avant la réunion de la commission pédagogique et du conseil de perfectionnement.

Dispositif de suivi des titulaires de la certification

TARIFS

Tarifs de la formation (Hors Droits universitaires) *

	Financement entreprise et/ou personnel et/ou via le CPF *	Etudiant	Tarif négocié dans le cadre spécifique d'un partenariat
DU complet	**2000€ (Professionnel de santé))** **800€ (Patient partenaire)**		
Bloc de compétences			
Module(s)			
Certification, dans le cas spécifique d'un accès par l'expérience avec dispense totale des cours (hors VAE)			

Dans le cadre d'un partenariat faisant l'objet d'une convention cadre, se reporter au prix négocié avec le Partenaire, correspondant à la prestation assurée par l'Université et facturée au Partenaire.

Montants forfaitaires exonérés de TVA.

MAJ trame: 07/07/2025 CONCEPTEUR CB

SYNTHESE BUDGET POUR INSTANCES

Résultat avec tarification proposée

SYNTHESE BUDGET Réalisé

Date de version du budget:	00/01/1900
Nom de la formation:	DU Patenariat patient
Nom du module:	0
Nb de stagiaire prévisionnel:	16
nb d'h de formation / stagiaire :	132

	TYPE DE FINANCEMENT STAGIAIRE	Nb stagiaires, de groupes ou de modules PREVISIONNEL	Tarif / stagiaire, groupe ou module	Recettes prévisionnelles
Recettes prévisionnelles	financés	8	2 000	16 000
	groupe entreprise	8	800	6 400
	demandeurs d'emploi	0	0	0
	individuels	0	0	0
	autre	0	0	0
	module	0	0	0
	etudiants	0	0	0
	recettes liées à une facturation au partenaire (hors droit ministériels)	0	0	0
	Droits ministériels (DM)	0	178	0
	Total prévisionnel	16	0	22 400

	TYPE DE CHARGE	Montant (€)
Charges prévisionnelles	charges responsabilité pédagogique	0
	charges d'enseignement enseignants UA (hors respons. Pédag)	7 364
	charges d'enseignement vacataires	0
	charges BIATSS (admin)	1 733
	charges directes (frais mission et formation) hors facturation partenaire	110
	charges liées à une facture du partenaire (interventions, frais...)	0
	charges indirectes	9 310
	total charges	18 517

	RESULTATS	Montant (€)
Résultat	Marge sur coûts directs COMPOSANTE	21 502,1
	Résultat d'activité UA	3 882,7
	tarif moyen appliqué / stagiaire (incluant DM)	1 400,0
	Tarif minimal / stagiaire pour équilibre résultat d'activité UA	1 307,1

BUDGET PREVISIONNEL